



© L'Est Républicain - 25/11/2008 - Droits de reproduction et de diffusion réservés

## Meurthe et Moselle - Pont à Mousson et ses environs - PONT-A-MOUSSON ET LES ENVIRONS

# De l'eau au moulin

## **Le Département, propriétaire depuis septembre du Moulin de Villevaux, à Gézoncourt, souhaite valoriser le site et son environnement en associant les habitants à sa démarche.**

L'avenir du Moulin de Villevaux et des 13 hectares de terrains qui vont avec est entre les mains du Conseil général. Depuis septembre, le Département de Meurthe-et-Moselle est en effet officiellement propriétaire de ce site exceptionnel situé au cœur de la Petite Suisse Lorraine, sur les communes de Rogéville, Gézoncourt et Villers-en-Haye. « *Le Département a été désigné par Jean Husson, l'ancien propriétaire des lieux, décédé en mars 2007, comme légataire universel de ses biens* », explique Olivier Jacquin, vice-président du Conseil général en charge des espaces naturels sensibles et du développement durable. « *On veut respecter la mémoire du défunt qui souhaitait que le site soit rendu au public, avec le souci d'y préserver la biodiversité. Ce vœu rejoint tout à fait notre politique menée en faveur des espaces naturels sensibles. Actuellement nous gérons six autres sites comme, par exemple, le Vallon de Bellefontaine* ». Dans cet esprit, le Conseil général a donc décidé d'engager une étude de faisabilité pour envisager la valorisation du Moulin de Villevaux. « *Cette étude démarrera au printemps 2009* », précise Yann Dissac, chargé d'études des espaces naturels sensibles. « *Des diagnostics écologiques, hydrauliques et sur le bâti seront effectués pour décider du devenir de l'endroit, situé dans le périmètre Natura 2000. L'objectif est de développer un beau projet, avec l'idée d'en faire un lieu pédagogique* ». Pour ce spécialiste, très impliqué dans ce dossier, le legs de Jean Husson est une vraie chance pour le Département. « *Il y a ici des zones humides intéressantes... Le Moulin situé au bord d'un sentier de randonnée et de l'Esch offre de belles perspectives. L'Esch en lui-même accueille des espèces remarquables reconnues au niveau européen : le chabot commun, la lamproie de planer, l'agrion de mercure...* »

Au-delà de l'environnement, le site a aussi la particularité d'être un lieu chargé d'histoire, cher aux habitants du secteur. Selon des notes laissées par Jean Husson, apiculteur original qui avait pour habitude, à l'aide de haut-parleurs, de faire résonner le « *Credo du Paysan* » dans la vallée, le Moulin de Villevaux a été construit pour la première fois en 1390 avant d'être incendié à trois reprises. « *Deux fois quand les seigneurs se faisaient la guerre entre eux et la troisième fois par les Suédois* ». Il aurait été reconstruit en son état actuel en 1740. « *Depuis cette date jusqu'en 1906, c'était là que s'écrasait le blé* », a encore écrit l'ancien propriétaire. « *On y faisait la farine, laquelle était ensuite livrée aux paysans de 7 ou 8 communes des environs. Les habitants faisaient le pain pour la semaine et avaient tous des fours* ».

Le moulin, bâtie d'une superficie de 400 m<sup>2</sup> environ, avait été acquis par l'arrière-grand-père de Jean Husson, Paul Meunier, en 1888, lequel l'avait acheté à un conseiller de préfecture du département. A l'époque, il était actionné à l'aide d'une roue à aube et le blé était écrasé par deux grosses meules de pierre. Avant de lui donner une nouvelle vie, le Conseil général, soucieux de monter un projet consensuel avec les acteurs du territoire et les habitants, tiendra une réunion publique sur le sujet, ce jeudi, à 20 h, en mairie de Rogéville. « *Ce sera l'occasion de présenter notre démarche et les principes du programme d'étude qui sera lancé au printemps prochain* », souligne Francine Cassuto, chargée de développer les démarches participatives sur le Val de Lorraine.

**Jean-Christophe VINCENT**

25/11/08



L'étude prévoit un diagnostic du Moulin de Villevaux.

---



Les élus présenteront leur démarche jeudi, à 20 h, à Rogéville



Pour Yann Dissac, il s'agit d'un lieu « remarquable » par son environnement et sa biodiversité.

---

**Page imprimée depuis l'adresse:**

[http://www.estrepublicain.fr/lorraine/meurthemoselle/pontamousson/p/art\\_942463.php](http://www.estrepublicain.fr/lorraine/meurthemoselle/pontamousson/p/art_942463.php)

L'EST REPUBLICAIN n'autorise qu'un usage strictement personnel de cet article, limité à un enregistrement temporaire sur votre ordinateur aux fins d'affichage sur un seul écran ainsi que la reproduction, en un unique exemplaire, pour copie de sauvegarde ou impression sur papier. Toute autre utilisation est soumise à une autorisation préalable en adressant votre demande par e-mail à [secretariat.general@estrepublicain.fr](mailto:secretariat.general@estrepublicain.fr).

---